14e année
numéro 265

la révolution prolétarienne

25 Février 1938
prix : 2 francs

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

Léon Sédov
par Victor SERGE

Ghezzi emprisonné à Moscou
Boutenko honoré à Rome
par N. LAZARÉVITCH

Echec aux Traités de Versailles
par R. LOUZON

Ne nous bourrons pas le crâne
avec les classes moyennes
par U. THEVENON

Au secours de Ta-tu-Thau
par Daniel GUÉRIN

Profond malaise dans les T.C.R.P.
par G. FABRE
et R. DEVEAUX

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

●

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

●

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

●

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

●

Tél. : **BOTzaris 21-02**

●

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 265

(25 février 1938)

Echec aux Traités de Versailles : Un nouveau pas dans la révision des traités impérialistes. — Pourquoi les « pères » de l'Autriche ont lâché leur enfant ..... R. Louzon

Ne nous bourrons pas le crâne avec les classes moyennes ..... U. Thevenon

La répression en Indochine : Au secours de Ta-tu-Thau ..... Daniel Guérin

Profond malaise dans les T.C.R.P. .. G. Fabre et R. Deveaux

Politique stalinienne : Ghezzi emprisonné à Moscou, Boutenko honoré à Rome ..... N. Lazarévitch

Léon Sédov ..... Victor Serge

Notes d'économie et de politique

La ploutocratie maîtresse des changes par la grâce du ministère des Finances et de la Banque de France . R. L.

Livres, revues et journaux

Le Crapouillot (numéro spécial sur l'anarchie) ..... I. Mett

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Pour faire connaitre la vérité

▼

1 YVON et 1 LEGAY	**3 fr. 50**
5 YVON et 5 LEGAY	**16 fr.**
10 YVON et 10 LEGAY	**28 fr.**
50 YVON et 50 LEGAY	**100 fr.**
1 SMITH	**3 fr.**
10 SMITH	**25 fr.**

le tout **franco.**

▼

Commandez à la **Révolution Prolétarienne,** 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

(Chèques postaux : **734.99 Paris**)

Echec aux Traités de Versailles

UN NOUVEAU PAS DANS LA REVISION DES TRAITES IMPERIALISTES

Le film continue à se dérouler avec une rigueur impressionnante, exactement conforme à ce que les anti-impérialistes annoncèrent dès les jours de 1919.

Au lendemain des Traités de Versailles nous avons dit que ces traités étaient une saleté et une folie. S'ils renfermaient des choses bonnes, ils en contenaient d'autres, monstrueuses : celles qui tendaient à faire du peuple allemand un peuple serf, destiné à rester éternellement soumis au bon vouloir des vainqueurs de 1918, ou, plus exactement, au bon vouloir des puissances européennes qui avaient vaincu grâce à l'Amérique.

Monstruosité et folie!

Monstruosité, parce que l'esclavage, en tout état de cause, que ce soit celui d'un peuple, d'une classe ou d'individus, est une infamie. Folie, parce qu'il est insensé, particulièrement de la part de la France, de prétendre imposer indéfiniment sa volonté et sa suzeraineté à un peuple dont le potentiel de développement, à tous points de vue, est infiniment supérieur au sien.

Il va de soi qu'en pleine période de folie impérialiste, les anti-impérialistes ne peuvent être entendus; les « réalistes », c'est-à-dire la masse des profiteurs à courte vue, peuvent seuls avoir voix au chapitre. Seuls ils l'ont eue. Durant quinze années, la « France » a maintenu esclave le peuple allemand en se refusant à toute modification des clauses, même les plus monstrueuses, du Traité de Versailles.

Ce n'est pas faute cependant que l'Allemagne le lui a demandé « gentiment ». Rarement gouvernements ont été plus obséquieux que ceux qui se succédèrent en Allemagne durant la République de Weimar.

Peine perdue!

L'Allemagne a beau désarmer à fond, exécuter intégralement les clauses du Traité de Versailles, le faire constater par l'état-major français lui-même, dont le chef enregistre dans un document écrit qu'il en est bien ainsi — la France reste armée jusqu'aux dents.

Bien plus, elle construit, à quelques kilomètres à peine de la frontière allemande, toute une ligne fortifiée dont les canons peuvent à tout moment déverser leur mitraille sur les campagnes et les villes de Rhénanie, tandis qu'elle continue à interdire aux Allemands d'avoir un seul soldat, un seul canon, une seule tranchée, pour défendre la Rhénanie, le cas échéant.

Les Autrichiens, peuple allemand, convaincus que leur petit Etat et sa grande capitale ne peuvent vivre sans se joindre à un autre pays, veulent dans leur immense majorité, dans leur quasi-unanimité même, à l'exception tout juste de quelques vieux cléricaux, s'unir à l'Allemagne. Une clause des traités de 1919 prétend le leur interdire; on déclare que c'est la plus intangible de toutes. Lorsque, dans un suprême effort, le chancelier démocrate et pacifiste Brüning, tente de réaliser, avec l'Autriche, au moins une union économique, les démocraties impérialistes, et plus particulièrement la française, le lui interdisent, sous peine des sanctions les plus graves.

La manière douce échoue alors définitivement; il ne reste plus que la manière forte : pour se libérer de la dictature franco-britannique, l'Allemagne se soumet à celle d'Hitler.

Hitler ne quémande pas, il agit. Les clauses impérialistes du Traité de Versailles sautent une à une.

Puisque la France et les autres puissances victorieuses n'ont pas désarmé, l'Allemagne rétablit le service militaire obligatoire.

Puisque la France a ses canons braqués sur Trèves, sur Karlsruhe, sur Stuttgart, l'Allemagne en braque sur Strasbourg.

Puisque la France s'est opposée à l'Anschluss économique proposé par Brüning, Hitler demande que le peuple autrichien soit consulté par plébiscite sur la question de son union totale avec l'Allemagne, et comme, certaine par avance du résultat, la dictature de minorité qui règne sur l'Autriche s'y refuse, le chancelier d'Allemagne mande le chancelier d'Autriche en sa maison de campagne et lui intime l'ordre de lui livrer sa police, c'est-à-dire son Etat.

48 heures après, l'ordre est exécuté. L'Autriche « indépendante » cesse d'exister. C'est à peine s'il en reste une apparence de façade.

La rapidité de cet effondrement n'a pu surprendre que les crânes bourrés, les parlementaires et les diplomates. L'Autriche était une construction entièrement artificielle, créée et maintenue exclusivement par des forces étrangères; le jour où l'appui étranger s'est retiré, la construction s'est effondrée.

Nous avons toujours été partisans résolus de la liberté pour le peuple autrichien de s'unir à l'Allemagne, si tel était son désir. Les moyens que, par son égoïsme et sa stupidité, l'impérialisme français a rendus nécessaires, pour que soit obtenu ce résultat ne sont certainement pas de notre goût, mais ils ne sauraient nous faire changer d'opinion sur la justice du résultat obtenu. Hitler passera! L'union germanique désirée par les Autrichiens et les Allemands demeurera.

POURQUOI LES « PERES » DE L'AUTRICHE ONT LACHE LEUR ENFANT

Ainsi l'Etat autrichien s'est effondré dès qu'il a été privé de l'appui étranger; mais pourquoi en a-t-il été privé?

La réponse est simple.

L'Angleterre s'en est toujours plus ou moins fichu, et plus que jamais aujourd'hui, où la

Chine et la Méditerranée la préoccupent bien davantage.

La France qui, au contraire, considère depuis de si longues années l'« indépendance » de l'Autriche comme une question vitale pour sa « sécurité » n'a pas changé d'avis. Elle voudrait bien à tout prix empêcher l'Anschluss, mais... elle n'en a plus la force. Voici déjà pas mal de temps que l'impérialisme français en est réduit au rôle du matamore. Il gueule, prend ses grands airs : « nous n'admettrons pas », « nous ne tolérerons pas », « nous n'admettrons pas que Strasbourg soit sous le feu des canons allemands » comme disait au micro le lamentable Sarraut, cet être si caractéristique de la France d'aujourd'hui, mais, dès que la chose est faite, on s'empresse... de l'admettre et de la tolérer. Car si l'impérialisme français est encore à même de montrer sa « force » aux populations désarmées de son « Empire » en les martyrisant et en les massacrant à une cadence de plus en plus accélérée (le sang des morts de Bizerte était encore chaud qu'on tuait déjà à Biskra), mais dès qu'il s'agit de l'Allemagne, d'une Allemagne réarmée, la « France » sait qu'il ne lui est désormais plus loisible, sans danger pour sa propre existence, de se livrer à des initiatives de force. Elle n'est plus de taille qu'à jouer les « seconds », plus ou moins brillants, voire même seulement les « troisièmes ». Et comme, pour le moment, elle ne trouve pas un « premier », assez fort et suffisamment sûr, elle s'abstient.

Et l'Italie?

J'ai indiqué, il y a déjà quatre ans, à l'époque où Mussolini massait si facilement ses troupes sur le Brenner, comment se posait pour l'Italie la question de l'Autriche (R. P. *du* 10 *août* 1934 : Le Pape et l'Empereur). *C'est une de ces questions, vieilles comme l'Europe, qui se posent aujourd'hui presque exactement dans les mêmes termes qu'il y a dix siècles, tant elles sont marquées profondément par la géographie. C'est la question de savoir qui dominera les passages qui conduisent, à travers les Alpes, des plaines du Nord aux péninsules de la Méditerranée. La maîtresse des cols sera-t-elle l'Europe du Nord ou l'Europe méditerranéenne? Seront-ce les peuples du Nord ou ceux du Midi, les Germains ou les Latins? Sera-ce l'Empereur nordique ou le Pape latin?*

La solution tentée par les traités de 1919, *consistant à édifier sur la partie orientale des passages alpins un petit Etat indépendant à la fois des deux Europes, analogue à celui qui s'est constitué sur les passages occidentaux (la Suisse), n'était pas viable, car les Alpes orientales sont beaucoup trop ouvertes sur le dehors, du fait de la trouée du Danube. Etat purement artificiel, l'Autriche devait tomber à brève échéance sous la domination de l'une des deux Europes, sous celle de Mussolini, ou sous celle d'Hitler.*

On put croire un instant, lors de la toute-puissance de Stahremberg, créature de Mussolini, que l'Italie allait jouer résolument sa chance, tenter de reporter la frontière méditerranéenne jusqu'au limes *de Trajan. Mais tenter d'absorber l'Autriche, ce pays* 100% *germanique, alors que l'Italie n'arrive même pas à assimiler les quelques milliers d'Allemands du Haut-Trentin, eût été une vraie gageure; c'est pourquoi Mussolini, finissant par s'en rendre compte, se tourna bientôt résolument de l'autre côté, du côté de la Méditerranée. Dès ce jour il abandonnait l'Autriche. Car, si mégalomane qu'il puisse être, l'ancien socialiste révolutionnaire a tout de même suffisamment le sens des réalités pour se rendre compte qu'on ne peut pas courir à la fois deux lièvres de cette taille : la domination des Alpes et celle de la Méditerranée.*

Et c'est ainsi que cette fois, c'est le Pape qui est allé à Canossa.

R. Louzon.

Nouvelles de Teruel

Nous venons de recevoir une lettre du camarade de la 25e division dont nous avons déjà publié les correspondances relatives aux offensives de cet été en Aragon, dans nos numéros des 25 octobre et 25 novembre. Comme on le verra, aussitôt la prise de Teruel ce camarade nous en avait envoyé un récit ; malheureusement, celui-ci ne nous est pas parvenu. On notera d'autre part que sa lettre est antérieure à la dernière tentative des rebelles pour reprendre Teruel.

Teruel, 11 janvier 1938.

Cher Camarade,

Le 25 dernier, je vous ai envoyé quelques papiers pour vous donner un aperçu de ce qu'a été notre offensive sur Teruel. De la grande œuvre de la 116e brigade et de sa capacité combative, ainsi que de l'héroïsme de ses combattants, car il faut tenir compte du froid, de l'éloignement de toutes communications, ce qui empêchait tout ravitaillement d'arriver jusqu'à nous. Malgré et contre tout, le 461e bataillon est à l'honneur, car il a été le premier à entrer dans la capitale du Bas-Aragon, après s'être emparé de l'objectif assigné et de bien d'autres tranchées qui ne faisaient pas partie de l'objectif.

Depuis, Teruel est tombé entre les mains de Franco.

Les brigades CONFEDERALES de la C.N.T. AVAIENT CONQUIS TERUEL

la brigade COMMUNISTE du « Campesino » L'A PERDU

C'est dans l'ordre !

Nous l'avons déjà dit :

maintenant que les brigades internationales ont à peu près disparu,

les seules troupes sur lesquelles la République espagnole peut réellement compter sont celles de la C.N.T. et de la F.A.I.

Ne nous bourrons pas le crâne avec les classes moyennes

Jusqu'à ces dernières années toutes les organisations à tendance révolutionnaire avaient considéré le prolétariat comme la seule classe révolutionnaire, la seule capable d'assurer l'émancipation des travailleurs par un changement dans le mode de production des richesses.

K. Marx, l'un des premiers, en avait exprimé clairement les raisons. Dès 1844 il écrivait :

La classe qui peut et qui doit assumer la mission de l'émancipation du peuple allemand tout entier, de la transformation du régime social, ne peut être que le prolétariat. Pourquoi? Parce que c'est la classe dans les conditions d'existence de laquelle s'est incarné tout le mal de la société bourgeoise contemporaine. Il n'est pas de classe qui soit plus bas et sur laquelle pèse davantage tout le reste de la société. Alors que l'existence de toutes les autres classes est basée sur la propriété individuelle, le prolétariat est privé de cette propriété et n'a aucun intérêt au maintien de la société existante. Et il deviendra le pivot de tout le mouvement d'émancipation s'il se pénètre de cette conscience...

En conséquence, la tâche essentielle des révolutionnaires consistait à développer la conscience de classe du prolétariat par l'organisation et par l'action.

Or, un revirement est en train de se produire même dans les groupements les plus révolutionnaires, même parmi les syndicalistes. On a tendance à lier le sort du prolétariat à celui des classes moyennes, à lier l'action du prolétariat à l'action pour l'amélioration des conditions de vie des classes moyennes, et cela, pas seulement par tactique, pas seulement pour se donner des alliés en vue d'atteindre plus facilement des objectifs immédiats, mais bel et bien parce qu'on croit que le prolétariat n'est plus capable d'assumer seul la mission qui hier lui incombait exclusivement.

Pourquoi ce revirement? Simplement, croyons-nous, parce qu'on est frappé de l'importance numérique de ces classes par rapport à la population active du pays, frappé surtout du rôle important joué par ces classes dans l'avènement du fascisme en Europe.

Qu'est-ce que les classes moyennes?

Mais avant d'aller plus loin, peut-être serait-il bon de préciser ce qu'on entend par classes moyennes.

Au premier abord on est tenté de n'y englober que les catégories sociales autres que le capitaliste qui exploite les salariés d'une part, et le salarié qui pour gagner sa vie loue sa force de travail, d'autre part. On y ferait donc entrer seulement les professions libérales, les paysans, les petits commerçants, les artisans, les petits rentiers.

Habituellement, cependant, on y admet aussi le petit industriel. Peut-être parce qu'on suppose qu'il a de faibles revenus ou parce qu'il est quelquefois sous la dépendance des gros? Mais ce ne sont pas des raisons suffisantes.

Il nous semble plus logique, si l'on fait une entorse à la première définition que nous avons dite, d'ajouter à la liste une partie des agents de maîtrise et une partie des fonctionnaires; parmi les premiers ceux qui ont une fonction qui finit par leur faire croire qu'ils sont supérieurs aux ouvriers à qui ils préparent le travail et qu'ils contrôlent; parmi les seconds ceux qui ont ce même état d'esprit en raison de leurs conditions de vie, de leur éloignement des milieux ouvriers ou en raison de la conscience qu'ils ont de diriger quelque chose, même si c'est un travail absurde ou inutile.

La première de ces catégories semble même être devenue le guide, l'élément agissant de l'ensemble des classes moyennes, car c'est elle qui constitue généralement les cadres des groupements à tendance fasciste et c'est elle qui en précise la doctrine, si on peut appeler doctrine la suite d'affirmations et de vœux qui constituent un programme fasciste.

Ça se comprend. D'un côté, avec la concentration industrielle, la fonction patronale se limite de plus en plus à un vague contrôle et cesse d'être l'animatrice de l'entreprise; de l'autre côté, le travail ouvrier se borne de plus en plus à l'exécution mécanique d'un geste ou d'une série de gestes qui ont été déterminés par le technicien ou l'agent de maîtrise. Dans ces conditions, comment voulez-vous que ceux qui apparaissent comme les uniques cerveaux de l'entreprise n'aspirent pas à jouer un rôle dirigeant? Mais ce ne sont que des cerveaux bureaucratiques trop attachés à ce qui est pour oser envisager une organisation sociale vraiment nouvelle.

Leur importance numérique

Ceci dit, regardons les statistiques et voyons si l'importance numérique des classes moyennes peut justifier les petits soins dont les entourent non seulement les partis politiques, mais certains militants syndicalistes.

D'après le dernier recensement (8 mars 1931), sur une population totale de 41 millions de Français, 21 millions 600 mille exerçaient un métier, dont :

2.957.000 patrons, soit 13,9% de la population active,

et 12.076.000 salariés, soit 57%.

Entre ces deux classes fondamentales on comptait :

695.000 artisans relevant de l'industrie,

2.911.000 agriculteurs sans salariés étrangers à la famille,

829.000 boutiquiers relevant du commerce,

soit en tout 4.435.000 personnes, c'est-à-dire 20,7% de la population active.

Ce simple tableau montre qu'en France, le prolétariat a la majorité absolue.

Sans doute dans les 12 millions de salariés compte-t-on ces agents de maîtrise et techniciens, qui ne sont pas pleinement d'accord avec le patronat de combat ni avec les ouvriers, et qui rêvent d'instaurer un régime bureaucratique dont ils auraient la direction. Il conviendrait aussi de classer dans le camp anti-ouvrier la minorité des 1.900.000 fonctionnaires et employés des services publics qui ont cette même mentalité et aussi l'énorme majorité des 600.000 membres des professions libérales qui ne paraissent pas avoir été

englobés dans l'une quelconque des catégories ci-dessus. Mais l'énorme majorité des travailleurs de l'Etat et des services publics, par contre, a partie liée avec la classe ouvrière et s'affirme solidaire de celle-ci. De sorte que, compte tenu de ces modifications, le bloc qui n'a aucun intérêt à maintenir le régime actuel et, qui est poussé à créer un régime nouveau sans exploiteurs ni exploités, compte bien plus de la moitié de la population active du pays.

Evidemment, si l'on s'en tient à des considérations d'ordre électoral et parlementaires, étant donné le mode de votation actuel et le manque de conscience de classe d'une partie des ouvriers, pour avoir la certitude d'une majorité, des concessions s'imposent. Et c'est ce qui s'est toujours produit, les partis les plus révolutionnaires ayant toujours fini par adapter leur programme à leur clientèle électorale.

Mais du point de vue révolutionnaire, du point de vue syndicaliste, du point de vue de tous ceux qui n'attendent pas l'émancipation des travailleurs d'un Parlement bourgeois, de telles considérations n'entrent pas en ligne de compte.

Oh! loin de nous l'idée de penser que le fait de constater que notre classe représente les 60% de la population active puisse suffire à justifier notre refus de subordonner la victoire ouvrière à l'appui des classes moyennes! Nous sommes les 60%, mais les 2.957.000 patrons ont la police, l'armée, la justice, la bureaucratie. Seulement l'histoire nous a appris que les régimes les plus solides en apparence pouvaient être détruits par les jeunes forces qu'ils avaient engendrées. Ce fut le cas le 14 juillet 1789, le 10 août 1792, en juillet 1830, en février 1848, lorsque quelques milliers de Parisiens eurent raison des rois malgré leurs armées et leurs privilégiés; nous l'avons vu en Russie, en février 1917, lorsque le prolétariat de Petrograd eut raison du czar et de son impressionnante autocratie.

Pour que de tels événements se produisent, il n'est pas nécessaire que ce soit la majorité du pays qui ait les armes à la main. Il suffit qu'une atmosphère de panique se crée, que le désarroi et le doute gagnent l'ensemble de la population, et entament ainsi le moral des forces de répression, pendant qu'une minorité audacieuse et agissante affirme sa volonté d'apporter des solutions.

En conséquence, aux révolutionnaires une double tâche incombe en temps normal :

1) Mener une campagne permanente contre les profiteurs du régime, montrer leur impuissance à assurer l'équilibre de l'économie et à fournir des moyens d'existence convenables à leurs exploités, dévoiler leurs crimes, de façon à créer à l'égard du pouvoir bourgeois une atmosphère générale de désapprobation et de désolidarisation dont la conséquence sera le désir profond d'une transformation sociale radicale;

2) Parallèlement, indiquer les remèdes, montrer dans quel sens doit s'opérer la transformation sociale pour que ne soient plus possibles les injustices actuelles; organiser la classe ouvrière en vue de la conquête et du fonctionnement des moyens de production par les ouvriers eux-mêmes.

Leur mentalité

Pour mener à bien cette tâche, nous pouvons naturellement compter sur l'ensemble des exploités, sur les victimes de l'oppression bourgeoise. C'est pour eux une question d'intérêt et une source de réconfort et d'espoir. Mais pouvons-nous espérer entraîner aussi les classes moyennes? Non! Celles-ci sont profondément conservatrices; elles ne veulent pas laisser porter atteinte au droit de propriété individuelle, source pourtant de toutes les injustices et de tous les maux. Elles ont peur du neuf, de l'imprévu. Elles n'ont pas confiance dans la classe ouvrière, étant convaincues que les ouvriers ont besoin d'être dirigés et rationnés. Seule une petite minorité d'entre elles peut soutenir l'action ouvrière, celle qui est indignée par les iniquités du régime ou est victime de la concentration capitaliste; du restant, une fraction importante peut être neutralisée par une menace de boycott.

Pourtant, les classes moyennes ne sont pas satisfaites du régime actuel. Les petits commerçants sont absorbés par les magasins à succursales, les paysans sont écrasés par des charges nouvelles et se plaignent de l'écart considérable entre les prix de leurs produits et le prix des outils ou des engrais; les rentiers voient périodiquement le pouvoir d'achat de leur revenu amoindri; les techniciens en ont assez de diriger pour le compte de parasites qui ne trouvent à l'entreprise qu'une seule raison d'être : produire des tantièmes et des dividendes.

Mais, même quand leur mécontentement est poussé à l'extrême, elles sont incapables de s'unir en un bloc unique. Elles sont jalouses les unes des autres, tout autant qu'elles sont jalouses des capitalistes qui s'enrichissent ou des ouvriers qui gagnent des salaires convenables, jalouses surtout des fonctionnaires qui ont un emploi stable et une retraite. Elles sont même incapables d'accepter une discipline commune dans une même catégorie, ne connaissant que le système D et n'ayant aucun scrupule à écraser un concurrent momentanément défavorisé.

Leur constant mécontentement doublé de leur constante impuissance les fait osciller constamment. A la recherche d'appuis plus solides qu'elles-mêmes, elles se rapprochent des ouvriers quand ceux-ci entrent en action, avec chances de succès, après une surexploitation qui a indigné « tous les hommes de cœur », elles se rapprochent des capitalistes quand les ouvriers vont trop loin et menacent le régime.

Ainsi, elles se joignirent au capitalisme après les grèves de 1920, pour l'abandonner en 1921... pour quelques mois seulement. A l'heure actuelle, après la grande peur de juin 1936, elles se sont resserrées avec les forces de conservation sociales et réclament une « paix sociale » qui rétablira un profit suffisant, chose possible seulement par une intensification de l'exploitation des salariés.

Leur organisation

De nombreuses organisations ont la prétention de parler au nom des classes moyennes. Une certaine *Association des classes moyennes*, fondée par M. Colrat en 1907, existe encore, du moins sur le papier; une *Confédération générale de défense des classes moyennes*, inspirée par des conservateurs genre Louis Marin, mène une certaine agitation avec son quotidien *Le Front économique;* enfin, subsiste le célèbre *Comité républicain pour le commerce et l'industrie* présidé par M. Jourdain.

Mais le groupement le plus influent, celui qui groupe certainement le plus d'adhérents, est la *Confédération des groupements commerciaux et industriels de France* qui rassemble les syndicats du petit et moyen commerce, de la petite et moyenne industrie, et qui, maintenant, est liée avec le haut patronat de la C.G.P.F. (son président M. Duhem est devenu l'un des collaborateurs les plus actifs de M. Gignoux).

A côté de ces organisations, parlent encore, au nom des classes moyennes, des organisations au titre trompeur comme la *Ligue des contribuables*, des groupements mixtes, comme la *Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés* et l'*Union nationale du Commerce et de l'Industrie*, présidées par M. P. Veluard, le *Comité de salut économique*.

L'une des initiatives les plus réussies de M. Gignoux a bien été de réaliser cette unité entre le grand patronat et les groupements de petits industriels et petits commerçants. Il a d'ailleurs à côté de lui, pour assurer plus complètement l'intégration des petits commerçants à la C.G.P.F., son *Comité de la petite et moyenne industrie et du petit et moyen commerce*, avec M. L. Pinet, ainsi que le *Comité de prévoyance et d'action sociales*, avec M. Germain Martin.

En face de ces organisations plus ou moins directement influencées par la C.G.P.F. il s'est constitué cette année, avec l'appui de *La Flèche* la *Ligue de défense des classes moyennes*, ou *Confédération générale des classes moyennes* qui a pour président M. Iglésis, pour secrétaire M. Francoz, et qui cherche à grouper les petits et moyens agriculteurs, les petits et moyens commerçants, les petits et moyens industriels, les artisans, les personnes exerçant une profession libérale (architectes, avocats, dentistes, médecins, etc.), les personnes vendant des services et non attachées exclusivement à une firme (ingénieurs-conseils, avocats-conseils, comptables...), les petits rentiers, les petits propriétaires. Au Parlement, la C.G.C.M. a pour porte-parole : Roux Joseph, Gout Henri, Izard qui ont constitué le groupe parlementaire de défense des classes moyennes.

Dans ses statuts, cette organisation précise qu'elle « s'attachera à faire aboutir toutes les réformes ou revendications qui ont pour effet d'améliorer le sort des classes moyennes, de diminuer leurs charges... », mais qu'« elle ne recherchera en aucun cas à faire prévaloir ses revendications aux dépens de la classe ouvrière et paysanne et des fonctionnaires » et « ne s'opposera à aucune des réformes sociales qui leur seront favorables ».

Comment parviendra-t-elle à concilier tant d'intérêts qui sont inconciliables!

Sans vouloir faire injure à MM. Bergery et Izard qui patronnent le nouveau groupement, nous pouvons leur faire remarquer que leur enfant a les mêmes défauts et les mêmes germes d'impuissance que ce vieux parti radical qui symbolise si bien l'indécision et les faiblesses des classes moyennes. Ou M. Izard fera la preuve qu'il veut défendre l'« ordre », après avoir aidé à canaliser le mécontentement des ouvriers, et il aura la faveur des classes moyennes; ou il aura une attitude franchement anticapitaliste, donc révolutionnaire dans certaines situations critiques, et il restera seul avec tout juste les cadres de son organisation naissante.

N'espérons pas avoir les classes moyennes avec nous pour obtenir des améliorations importantes, car ne serait-ce que pour mettre les salariés réellement à l'abri de l'arbitraire patronal, ou pour limiter le profit, il faut porter atteinte au droit de propriété; et, pour cela, jamais les classes moyennes ne s'associeront aux ouvriers.

Ne comptons que sur nous-mêmes

Il faut en prendre son parti, il faut être franc. Peut-être notre franchise nous vaudra-t-elle d'abord un certain isolement, peut-être nous coupera-t-elle des classes moyennes et des couches les moins évoluées de la classe ouvrière elle-même, mais nous resterons le centre de ralliement pour le moment des grandes crises.

Si ce n'est pas nous qui pouvons engager la bataille « finale », nous maintiendrons le flambeau, tout en participant activement aux combats quotidiens pour l'amélioration du sort du prolétariat; mais peut-être arrivera le jour imprévu où tout craquera et où notre intransigeance et notre audace nous placeront à la tête des luttes décisives.

Dogmatisme, utopie! entendons-nous dire de toutes parts.

Cela ne paraît ainsi que parce que ceux qui prétendent parler au nom des ouvriers n'ont pas confiance dans la classe ouvrière. Et, en effet, je n'aurais guère vu de chances de succès au peuple de Paris, du 14 juillet 1789, du 10 août et de 1793, et au peuple de Pétrograd, de février 1917, si tous leurs porte-parole avaient douté du succès et condamné *a priori* leur action! Sans confiance on ne fait rien.

Nous ne surestimons pas ce que Proudhon appelait « la capacité politique de la classe ouvrière ». Mais de quel droit reprocherions-nous à la classe ouvrière de manquer de conscience de classe quand ceux qui se disent ses guides n'en ont plus guère que des traces?

Nous savons que la classe ouvrière a tendance à laisser à une prétendue élite le soin de défendre ses intérêts, qu'elle a tendance à suivre le courant, à se laisser prendre aux formules générales, prometteuses, séduisantes... et trompeuses. Les mots et la musique ont encore un pouvoir magique auquel l'individu lui-même ne peut se soustraire qu'avec grand effort, et qui gagne facilement les foules. La réalité finit cependant par ramener à la raison et les individus et les foules. Les militants ouvriers doivent surtout, avant tout, garder leur tête froide, en dépit des événements qui troublent la quiétude de l'homme de la rue et excitent ou déroutent plus ou moins l'opinion publique.

Le danger le plus grave que nous redoutons c'est l'asservissement de notre mouvement syndical, la perte de son indépendance. Un mouvement syndical indépendant, où la démocratie syndicale et la liberté d'opinion sont pleinement respectées, peut résister à tous les bouleversements sociaux et permet tous les espoirs. Malheureusement c'est ce qui n'existe plus, et c'est ce qu'il faut recréer si nous ne voulons pas subir une dictature antiprolétarienne, de droite ou de gauche.

Le socialisme ouvrier tel que le définissent le préambule des statuts de la Première Internationale et la Charte d'Amiens n'a pas fait faillite. Ce qui, seule, a fait faillite c'est la déviation politique du socialisme; c'est ce néo-socialisme qui assigne au prolétariat comme but la prise du pouvoir politique et simplement le remplacement des équipes dirigeantes. Il n'a pas été prouvé que le prolétariat ne pouvait pas réaliser un ordre nouveau; il a seulement été prouvé qu'en remettant à un parti le soin d'assurer son émancipation le prolétariat ne faisait que se donner de nouveaux maîtres.

En U.R.S.S., nous avions cru à la prise du pouvoir par les soviets, et les soviets n'ont jamais eu le pouvoir! Pourquoi? Parce que c'est un parti qui l'a pris en leur nom, et il l'a gardé. L'explication de la défaite des soviets est dans leur inexistence en tant qu'organes indépendants du prolétariat, dans leur subordination à un parti.

Demain, nos syndicats subiront le même sort

s'ils se laissent diriger par une tendance politique. En leur nom on revendiquera, en leur nom on se battra, en leur nom on vaincra, mais si ce n'est pas eux qui ont formulé spontanément les revendications, si ce n'est pas eux qui ont organisé la lutte, si ce n'est pas eux qui ont obtenu la victoire, ils subiront le sort des soviets, ils serviront seulement à installer au pouvoir de nouveaux maîtres.

Ou le maintien du capitalisme avec renforcement de son actuel appareil d'oppression, ou une dictature de secte, ou une révolution prolétarienne; telles sont les trois perspectives qui s'offrent à nous. Il semble que nous soyons engagés dans la première voie, avec l'assentiment de plus en plus marqué des dirigeants du mouvement ouvrier.

Une réaction est-elle possible, encore? Oui, mais dans de mauvaises conditions, car avec un syndicalisme non indépendant, non seulement organiquement mais moralement, c'est la seconde perspective qui risque de se réaliser avec une dictature genre Staline ou genre Hitler.

Notre premier but doit donc être de redonner à notre mouvement syndical sa liberté d'action et sa pleine indépendance. Si nous y parvenons, la lutte finale reste possible. Sinon, une nouvelle domination nous attend, et c'est Max Nomad qui a raison, contre Pelloutier, Pouget et Griffuelhes.

U. THEVENON.

Profond malaise dans les T.C.R.P.

Il nous faut revenir sur les deux assemblées au cours desquelles le personnel des T.C.R.P. a infligé deux cuisants échecs à la direction syndicale.

Comme la relation objective des faits et la citation impartiale des chiffres sont les meilleurs éléments d'information, donnons-leur la parole.

Le 7 décembre 1937, 4.000 travailleurs syndiqués sur les 19.500 qui constituent les effectifs du syndicat se réunissaient en assemblée générale, salle Japy, et par 1.500 contre 1.000 et 1.500 abstensions « approuvaient » le rapport moral présenté par leur direction syndicale.

Bien que la discussion fût des plus restreintes elle n'en permit pas moins à quelques camarades de stigmatiser magistralement la violation systématique de la démocratie syndicale pratiquée par le bureau au cours de l'année, ce qui a permis à celui-ci d'imposer au personnel du roulant un décret sur les 40 heures en contradiction flagrante avec l'esprit de la loi et les directives tracées par la Fédération des moyens de transport à laquelle le syndicat des T.C.R.P. adhère.

Ces premières dérogations aux principes les plus élémentaires du syndicalisme devaient aboutir à modifier les changements de service le lendemain du jour de repos, sur demande de la S.T.C.R.P., et bien que le personnel y fût opposé. Résultat : économie sensible de personnel, licenciement d'un plus grand nombre de stagiaires.

Persévérant dans cette voie la direction syndicale, approuvée par *son* conseil d'administration et *ses* délégués, achetait un château entouré d'une propriété sis à Fontenay-les-Briis, sans consultation des syndiqués, sans même les informer de ce projet, et alors que les finances du syndicat ne permettaient pas un tel débordement de luxe.

Ces agissements, qualifiés ailleurs d'odieuse dictature, avaient contribué à dresser une grande partie des syndiqués contre le bureau; une forte opposition prenait corps dans le syndicat; dans le but de la maîtriser la direction syndicale demandait à l'assemblée les pleins pouvoirs, pour les délégués, en matière de sanctions et d'exclusions.

C'en était trop; ce fut à la majorité, que les propositions du bureau furent repoussées. Les cris de démission se succédèrent, scandés par une grande partie des assistants. En présence de ce spectacle le bureau annonça qu'une deuxième assemblée serait convoquée incessamment.

Deuxième assemblée...

Minutieusement préparée cette assemblée extraordinaire se déroulait le 4 février. En dépit d'une propagande intense, c'est à peine si 3.000 auditeurs sur 19.500 syndiqués se retrouvaient salle Japy.

Si la quantité fit défaut, il n'en fut pas de même de la qualité, si toutefois ce nom convient à des hommes incapables de penser et de discerner qui agissent contradictoirement avec la même conviction et injurient quiconque s'avise de le leur prouver, fût-ce par les écrits de leurs chefs!

Indéniablement, la majorité des employés qui se trouvaient ce soir-là salle Japy professaient, au titre d'adhérents ou de sympathisants, des opinions de bolchéviks, et étaient venus là dans un but bien déterminé.

On le vit bien, quand un des leurs consulta l'assemblée, sur l'opportunité de laisser le signataire de ces lignes pénétrer dans la salle pour s'expliquer, le bureau syndical lui ayant infligé trois mois de suspension de toute activité syndicale pour des raisons que les syndiqués ignoreront toujours. Il ne se trouva que quelques camarades pour répondre affirmativement, la majorité s'abstenant.

Les sentiments de la salle explosèrent au moment où Deveaux fit son apparition à la tribune. La passion atteint alors le degré de l'hystérie; les coups de sifflets et les vociférations rendirent son intervention imperceptible. Les plus acharnés à l'empêcher de parler sont de jeunes syndiqués, qui ne connaissent de Deveaux que le nom, et du syndicalisme que ce qu'on leur en apprend dans les cellules ou fractions communistes!

...Deuxième défaite

La partie semblait bien gagnée par le bureau, quand le dépouillement du vote à bulletins secrets, relatif aux modifications aux statuts, vint contrairement à toute attente donner la majorité de 1.102 voix à la thèse soutenue par Deveaux, et 909 voix seulement à celle défendue par le bureau.

Quel sens convient-il de donner à ces résultats qui ont jeté la consternation parmi les plus farouches défenseurs du bureau qui espéraient en une revanche triomphale de la première assemblée? Il est à craindre que dûment stylés sur la position à prendre sur le cas Fabre, les éléments communistes et sympathisants, n'aient reçu aucune directive sur la modification aux statuts. Si par contre, comme nous aimerions le croire, le vote a été émis en pleine connaissance de cause, c'est que seul le bulletin secret permit au personnel d'exprimer ses véritables sentiments et que la crise de confiance est si profonde dans la corporation que même les éléments communistes ou communisants votent contre ceux des leurs détachés au bureau.

Quoi qu'il en soit les secrétaires du syndicat se-

ront bien inspirés en méditant sur la large sympathie que lui voue le personnel des T.C.R.P.; ils feront bien de supputer ces chiffres avant de prendre toute décision : 19.500 syndiqués, 3.000 présents, 909 partisans!

Mauvais prétextes

Reste à examnier les mobiles qui ont incité le bureau à prononcer la sanction de trois mois de suspension. Ceci est d'autant plus difficile qu'aucune version officielle n'est connue.

Néanmoins, un des secrétaires recevant une délégation de mon dépôt, lui a déclaré, que cette sanction était la conséquence de l'article publié dans la *R. P.* du 10 juillet et intitulé « Les 40 heures dans les T.C.R.P. ». Les secrétaires s'y considéreraient traités de « vendus ».

Si le bureau a acquis la preuve qu'une telle accusation a été portée contre les secrétaires, personne ne comprendra que cette suprême injure reçoive une sanction aussi bénigne. L'auteur doit être sommé de faire la démonstration de ce qu'il avance, et dans un cas comme dans l'autre, des exclusions, sans appel, doivent être prononcées.

Par quelle aberration aurions-nous employé ce qualificatif, puisque nous avons la certitude et la conviction les plus solidement établies, que lors de la discussion des 40 heures, les secrétaires du syndicat ont, de par leur affiliation politique, subi des influences tendant à appliquer cette réforme avec le minimum de dépenses pour les finances départementales. Et cela nous le prouverons quand on voudra!

Partant de cette préoccupation extra-syndicale, les secrétaires n'ont été que des jouets entre les mains des redoutables techniciens que la S.T.C.R.P. avait délégués dans les commissions chargées d'élaborer le décret. A chaque proposition émanant du syndicat correspondait *ipso facto* la dépense qu'elle entraînerait pour le département.

Ayant éliminé tous les projets soumis par le syndicat, et retirés par lui, parce que trop onéreux pour le département, la S.T.C.R.P. présenta le sien... qui fut retenu et imposé au personnel du roulant quoique celui-ci fût d'un avis contraire.

Voilà la vérité sur les 40 heures, voilà ce que contient l'article de la *R. P.* du 10 juillet et voilà ce qui n'a jamais été réfuté dans le journal corporatif ou au cours des réunions auxquelles j'ai assisté. Le restant n'est que diversion et mauvais prétextes.

Les véritables raisons

Ce que l'on a voulu atteindre, c'est notre action en faveur de l'indépendance du syndicalisme et contre la mainmise des hommes du P.C. sur les syndicats, par le truchement des fractions; c'est de nous être opposés à ce que le syndicat devienne un instrument de propagande politique favorisant la réalisation du « Front des Français » et assurant le succès de la « main tendue » en répudiant la bataille sociale quotidienne en vue de l'amélioration du sort des travailleurs et en passant sous silence les buts révolutionnaires que doit poursuivre le syndicalisme, particulièrement en cette période de déficience politique, préface à la réalisation de l'union sacrée.

Ce que l'on ne nous pardonne pas non plus, c'est de croire à la vertu de l'internationalisme prolétarien et à son efficacité en cas de guerre.

Dussions-nous encourir l'exclusion, nous persisterons à œuvrer pour la fraternité internationale des multitudes laborieuses en leur rappelant que leur ennemi est chez eux, tout comme le nôtre est chez nous et que s'il est vrai que la guerre est inhérente au régime capitaliste, ce n'est pas en nous entretuant entre travailleurs que nous l'affaiblirons, ni en chantant la *Marseillaise*, mais en restant fidèle aux sublimes couplets de l'*Internationale*.

G. Fabre.

Les démolisseurs à l'œuvre

Les communistes du bureau syndical et du conseil d'administration du syndicat des T.C.R.P. viennent de jeter le masque.

Ils viennent d'instaurer le régime des exclusions dans notre organisation; notre camarade Fabre en est la première victime.

Le motif de l'exclusion? Avoir écrit un article dans la *R. P.* C'est la réponse donnée par un des secrétaires du syndicat. Cette réponse ne tient pas, elle situe l'embarras d'un bureau aux abois, elle démontre la mauvaise foi de gens qui sont au-dessous de tout quant à la compétence en matière syndicale.

Démontrer leur mauvaise foi, n'est pas difficile, l'*article de Fabre est paru dans la* R. P. *du* 10 *juillet, la demande d'exclusion date de juin.* Alors, le bureau syndical croit que les camarades des T.C.R.P. vont accepter cela sans rien dire, un jugement rendu à huis clos, sans entendre l'accusé, basé sur des faux? Non! Solidaires de Fabre, nous exigeons la lumière, comme lui nous voulons connaître les dessous de certains accords passés entre la S.T.C.R.P. et le bureau syndical.

Lorsque la lumière sera faite, les accusateurs deviendront les accusés et ils n'auront plus qu'à s'en aller sous les huées d'une prochaine assemblée générale.

R. Deveaux.

Une conférence mondiale contre la guerre

Une résolution des postiers

Le Conseil national du syndicat des agents des P.T.T., réuni le 11 février 1938, soucieux de traduire les sentiments de la corporation,

Ne veut pas terminer ses travaux sans élever une profonde et véhémente protestation contre les préparatifs intensifs d'une guerre imminente, et surtout contre l'abandon de tous les partis, de toutes les associations et de la C.G.T. elle-même à cette psychose de guerre.

Un tel état d'esprit qui considère la guerre fatale, qui accepte la course aux armements, qui facilite la mobilisation des consciences, rend la guerre inévitable.

Le Conseil national, fidèle à la véritable doctrine syndicale, exige, sous l'égide des deux Internationales, l'ouverture d'une conférence mondiale pour réaliser, dans les faits et non par des discours, le rapprochement des peuples et la construction de la paix.

LE REVEIL SYNDICALISTE

l'organe bimensuel du

CERCLE LUTTE DE CLASSES

en est à son 4e numéro

Dans la bataille sans merci qu'il est décidé à mener contre le capitalisme et ses alliés, les réformistes de toutes nuances, il a besoin de l'aide de tous les révolutionnaires.

Le demander et envoyer les abonnements 10, rue de Lancry, Paris 10e.

Au secours de Ta-tu-Thau!

Le cas de Ta-tu-Thau mérite que nous nous y intéressions, non seulement parce qu'il s'agit de prendre la défense d'un camarade victime de la répression, mais surtout parce que ce cas a une valeur symbolique : en défendant Ta-tu-Thau, nous défendons tous les camarades indochinois emprisonnés. En outre, Ta-tu-Thau a tout particulièrement besoin de notre solidarité puisque, contrairement aux emprisonnés politiques d'obédience stalinienne, il ne bénéficie pas de l'appui des organisations de secours dépendant de la IIIe Internationale.

Tout d'abord, quelques mots sur le passé de Ta-tu-Thau. Ta-tu-Thau a été, à ses débuts, un des leaders du mouvement nationaliste indochinois, puis il comprit, suivant l'expression même de son journal, *La Lutte*, « que le nationalisme ne peut pas résoudre la question nationale » et il est devenu un « internationaliste prolétarien ».

Il subit à maintes reprises les coups de la répression impérialiste. En 1928, le Parti annamite de l'Indépendance qu'il avait fondé est dissous. En mai 1930, ayant manifesté avec d'autres Indochinois devant l'Elysée, il est expulsé de France sur l'ordre de Tardieu. En 1931, il fonde à Saïgon, le journal *La Lutte*, organe d'*unité d'action* révolutionnaire, rédigé en commun par des communistes « orthodoxes » et par des camarades ayant des sympathies trotskystes. Il est élu conseiller municipal de Saïgon. Il devient l'âme du mouvement antiimpérialiste en Cochinchine.

Dans ce rapport je me bornerai à vous exposer les différentes poursuites dont Ta-tu-Thau a été victime depuis le début de 1936, c'est-à-dire sous les gouvernements de « gauche » de Sarraut, Blum et Chautemps.

Toutes ces poursuites ont un caractère commun : l'activité politique de Ta-tu-Thau et de ses amis inquiète l'impérialisme, non pas que le petit groupe de *La Lutte* soit en lui-même bien redoutable, mais parce que l'on craint le retentissement de son activité auprès des masses indochinoises, *parce que l'on a peur des masses indochinoises*. Or, l'activité essentiellement journalistique du groupe de *La Lutte* reste dans le cadre de la légalité. Alors, comme on ne peut poursuivre ses dirigeants pour violation des lois, on doit se contenter de les poursuivre pour *délits de presse*. Et l'on utilise contre eux un décret scélérat du 4 octobre 1927 (décret Léon Perrier) dont voici le texte :

L'article 91 du Code pénal est pour l'Indochine complété par les dispositions suivantes :

« Les autres manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à provoquer la haine du gouvernement français ou des gouvernements protégés, à enfreindre les lois du pays, seront déférés aux tribunaux correctionnels et punis d'un emprisonnement d'un an à cinq ans. »

Ce décret visait, selon les affirmations de ses auteurs, des délits *autres* que les délits de presse. Mais on l'applique froidement aux délits de presse.

(1) Rapport présenté à la réunion du « Secours International Solidarité et Liberté » le 13 janvier 1938.

Ta-tu-Thau est poursuivi pour la première fois

Une première fois, après la grève des cochers de décembre 1935, grève qui a effrayé les autorités, Ta-tu-Thau et ses amis sont poursuivis sous prétexte d'avoir excité (par la plume) les grévistes. Ils sont poursuivis pour délit de presse en application du décret Perrier.

Le 18 mars 1936, ils sont condamnés à de fortes amendes allant de 500 à 2.000 francs. Puis, c'est la victoire du Front populaire et le 19 mai, la cour d'Appel de Saïgon les acquitte en affirmant que le décret du 4 octobre 1927 *ne s'applique pas aux délits de presse et que c'est la loi de 1881 sur la presse qui doit être appliquée en pareille matière.*

Ta-tu-Thau est poursuivi pour la seconde fois

En août, Ta-tu-Thau et ses amis ont l'idée de préconiser la création à travers le pays de *comités d'action*, en vue d'un *Congrès Indochinois*. Le but de ces comités? Recueillir les revendications des populations et les réunir en cahiers à soumettre à la commission d'enquête prévue au programme du Front populaire lorsque celle-ci viendrait en Indochine. Les organisateurs tiennent à rester dans le cadre de la stricte légalité. Ils recommandent, par exemple, que les comités ne rassemblent pas plus de 20 membres, de manière à ne pas violer la loi qui interdit toute association de plus de 20 personnes. Mais l'administration coloniale, qui vit dans une sainte frousse des masses indochinoises, prend peur et réussit à communiquer son affolement au ministre des Colonies, Marius Moutet. Celui-ci envoie le 19 septembre 1936 un câble au gouverneur général par intérim, l'invitant à *« s'opposer à toute violence et tout appel à la violence »*, à *« maintenir l'ordre public par tous les moyens légitimes et légaux, même par des poursuites contre ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires »*.

Ainsi encouragé d'en haut, le gouverneur général fait arrêter, le 28 septembre, Ta-tu-Thau. C'est en vain qu'on cherche à invoquer contre lui sa participation à l'organisation des comités d'action : impossible de trouver quoi que ce soit d'illégal dans son activité. Alors, encore une fois, on le poursuit pour délit de presse en application du décret Perrier.

En signe de protestation, il commence, le 26 octobre, la grève de la faim. Vers le 30, il est déjà si affaibli qu'on le transporte à l'hôpital de Choquan.

Après 11 jours de grève de la faim et 5 jours de grève de la soif, Ta-tu-Thau accepte de s'alimenter à nouveau sur promesse de sa mise en liberté provisoire. Il est effectivement libéré le 15 novembre, absolument épuisé, ce qui n'empêchera pas Moutet de me dire par la suite que la grève de la faim avait été de la « frime » et que les emprisonnés avaient été nourris clandestinement par leurs infirmiers.

Ta-tu-Thau est poursuivi pour la troisième fois

Au cours de l'hiver 1936-1937, d'immenses vagues de grèves déferlent à travers la péninsule indochinoise. Une fois de plus, les autorités ont peur

des masses annamites; une fois de plus, elle prennent comme bouc émissaire Ta-tu-Thau et ses amis.

Mais ces nouvelles poursuites présentent un caractère quelque peu inédit. Dans les cas précédents, seul l'impérialisme avait porté ses coups à Ta-tu-Thau; désormais, il sera attaqué *de deux côtés à la fois.*

Aux nouveaux coups que va lui porter la bourgeoisie vont s'ajouter ceux des staliniens. Le 2 avril, Ta-tu-Thau m'écrit : « *J'ai des preuves que les stalinistes cherchent à faire disparaître* La Lutte ». Il me demande de « *prévenir la future calomnie stalinienne :* La Lutte *est fasciste* ». « *Je m'attends à ce coup qui justifiera la répression contre nous. L'exemple de la dissolution de l'Etoile nord-africaine n'est pas pour me tranquilliser...* ». Et, de fait, le 9 avril, l'*Humanité* commence à dénoncer : « la démagogie de ceux qui font par leurs excès le jeu des impérialistes fascistes en Indochine »...

Le 10 avril, ayant eu l'occasion d'être reçu par M. Viollette, qui fait l'intérim de ministre des Colonies, celui-ci me déclare que le groupe de *La Lutte* entretient une agitation intolérable, antifrançaise, contre laquelle, dit-il, « on va être obligé de sévir ». En l'absence de Moutet, il ne veut pas prendre lui-même une décision; aussi a-t-il transmis pour avis les dossiers y relatifs à la présidence du Conseil.

Quelle n'est pas ma surprise lorsque M. Viollette ajoute : « D'ailleurs Messieurs Duclos et Lozeray eux-mêmes sont d'accord avec moi pour reconnaître que le groupe de *La Lutte* est *trotskyste* » !

Aussitôt, j'écris à Léon Blum en protestant contre les projets de M. Viollette et je reçois cette réponse, datée du 20 avril et signée du chef adjoint du cabinet du président : « *Je vous accuse réception de votre lettre adressée au président, dont il n'a pas manqué de prendre connaissance. Les mesures dont vous a parlé M. Viollette ne paraissent pas concerner spécialement le groupe* La Lutte. *Elles visent l'agitation soulevée depuis plusieurs mois autour de la convocation du prétendu « Congrès Indochinois* ».

Réponse hypocrite, qui, tout en affectant de ne pas mettre en cause le groupe de *La Lutte*, ne confirme pas moins que des mesures sont prévues contre les initiateurs du « Congrès Indochinois », c'est-à-dire, en fait, contre le groupe de *La Lutte*. C'est donc *à Paris* qu'a été décidée la répression. C'est également *de Paris* que les staliniens ont porté leurs coups contre Ta-tu-Thau et ses amis.

Ta-tu-Thau, averti de ce qui se trame, m'écrit le 30 avril : « *Les travailleurs d'ici sont alertés des dispositions de Viollette-Moutet et des staliniens à notre égard... Nous continuons notre chemin.* La Lutte *supprimée, notre travail ne s'en trouvera pas arrêté. Même dans les prisons, même au bagne, nous ne capitulerons pas... Voilà ce que tu voudras bien faire sentir, faire comprendre à ces messieurs...* ».

Et la répression prévue commence. Le 10 mai, Ta-tu-Thau est convoqué chez le juge. Le 19, il est arrêté en même temps que Tao, conseiller municipal de Saïgon comme lui, mais stalinien. Ainsi MM. Duclos et Lozeray ont abouti à ce résultat : les coups de la répression impérialiste frappent *indistinctement* staliniens et trotskystes

Que reproche-t-on à Ta-tu-Thau? Toujours la même chose : sa seule activité journalistique; la base de l'accusation, c'est la collection de *La Lutte* depuis le 9 novembre 1936. Parmi les textes incriminés figurent — ô ironie! — un article de Francis Jourdain et un autre de Daniel Guérin.

Le 7 juin, la chambre des mises en accusation accorde à Ta-tu-Thau la liberté provisoire sous caution.

Mais, revenons aux intrigues des staliniens *de Paris* contre Ta-tu-Thau et contre *La Lutte*. Ta-tu-Thau a une conception très large et très loyale du front unique. Lorsqu'en avril, il s'est agi de savoir si on représenterait le stalinien Mai comme candidat au conseil municipal de Saïgon, Ta-tu-Thau m'écrivait : « *Des camarades ont reproché à Mai son affreux réformisme et n'ont pas voulu le représenter. J'ai dû personnellement et énergiquement intervenir. Mon seul souci était de maintenir la proportion de notre front unique. Car Mai écarté, il n'y a plus d'autre stalinien capable...* ».

Mais les staliniens de Paris ne lui savent aucun gré de cette attitude. Le 19 mai, le parti communiste français envoie aux staliniens de Saïgon une lettre signée Gitton, contenant cet ordre impératif : « *Nous considérons comme impossible la continuation de la collaboration entre le parti et les trotskystes* ».

Le cœur gros, car ils comprennent la nécessité de maintenir le front unique, mais n'osant pas résister aux sommations de Paris, les staliniens de Saïgon quittent le 15 juin le groupe et le journal *La Lutte*. « *Ce geste est malencontreux*, m'écrit Ta-tu-Thau le 18, *parce que Tao et moi nous serons jugés le 2 juillet prochain. Ils auraient* pu attendre jusqu'après le procès. *C'est d'autant moins héroïque de leur part que j'ai pris toutes les responsabilités à l'instruction, dégageant tous les camarades y compris Tao qui a nié. Je continuerai à assumer ces responsabilités devant les tribunaux...* ».

A Paris, les staliniens continuent à jouer un rôle odieux. Le 11 juillet, Deloche écrit dans l'*Humanité* : « *Certes, nous ne nions pas le rôle provocateur joué dans cette colonie par les quelques trotskystes ennemis du Front populaire. Encore, cependant, faudrait-il que le camarade Moutet cherche un peu dans son entourage, à Paris, qui donc renseigne si bien les trotskystes indochinois sur toutes les décisions qu'il prend dans son cabinet de la rue Oudinot!*

D'ailleurs, si c'est nécessaire, les communistes ne seront pas gênés pour dénoncer publiquement les provocateurs trotskystes d'Indochine et aussi ceux qui, même camouflés sous des étiquettes diverses, les aident depuis Paris à accomplir leur besogne de division, qui fait le jeu du fascisme. »

A peu près à la même date, « *des députés communistes* » font une démarche auprès du ministre des Colonies, protestant, comme me l'a écrit par la suite Marius Moutet « *contre le soutien que les trotskystes* (d'Indochine) *recevraient d'un certain nombre de socialistes parmi lesquels figurait votre nom* ».

Ainsi mouchardés, désignés aux coups de l'impérialisme par le P.C. français, Ta-tu-Thau et ses amis comparaissent devant le tribunal correctionnel le 2 juillet. Le 9, Ta-tu-Thau est condamné à 2 ans de prison, toujours en application du décret Perrier; le 11 août, la cour d'Appel confirme cette condamnation et y ajoute 5 ans d'interdiction de séjour.

Les autorités, craignant que la cour ne maintienne son attitude de 1936 et qu'elle refuse d'appliquer le décret Perrier aux délits de presse, avaient pris la précaution de remplacer en dernière heure quelques magistrats indépendants par d'autres, plus dociles.

Ta-tu-Thau est poursuivi pour la quatrième fois

Au début de juillet 1937 a lieu une grève des cheminots de Cochinchine qui impressionne vivement l'administration. La peur des masses produit encore une fois son effet; encore une fois Ta-tu-Thau sert de bouc émissaire. Le 23 juillet, il est arrêté pour un article paru dans *La Lutte* du 11. La répression continue d'ailleurs à frapper indistinctement staliniens et trotskystes : Tao est arrêté également.

Les deux emprisonnés demandent leur mise en liberté provisoire; celle-ci étant refusée, ils commencent, encore une fois, la grève de la faim (30 août).

Et c'est ici que se place le drame (j'en emprunte le récit à une lettre de Me Loye, l'avocat de Ta-tu-Thau, en date du 31 décembre 1937) :

« En cours de grève de la faim, d'après ce dont Ta-tu-Thau se souvient, des infirmiers (2) et des soldats (6 ou 8), vers le 5 ou le 6 septembre de cette année, ont essayé de lui passer de force la sonde alimentaire. Ta-tu-Thau résista et, malgré sa faiblesse, fut vainqueur de ce singulier tournoi, puisque infirmiers et soldats durent se retirer sans avoir pu lui administrer la sonde.

Pendant les deux jours qui suivirent cette tentative violente Ta-tu-Thau fut abandonné dans sa cellule sans visite aucune. Ta-tu-Thau affirme qu'ainsi démoralisé et affaibli il subit une piqûre le troisième jour.

C'est alors que se produisit l'incident. Ta-tu-Thau, deux jours durant, les 8 et 9 septembre, perdit complètement connaissance, au point qu'il ne reconnut ni sa femme ni son avocat. Il pleurait sans raison. Il se soulageait sous lui sans s'en apercevoir. Depuis, il est atteint d'une paralysie du côté droit. Cette paralysie n'est pas totale en ce sens qu'il peut remuer les membres supérieurs et inférieurs droits, mais il est incapable de s'en servir normalement. Son œil droit est affecté au point qu'il ne peut lire sans rapide et grosse fatigue. »

Après 12 jours de jeûne complet (n'en déplaise à Moutet) et 7 jours d'alimentation forcée, Ta-tu-Thau et Tao doivent renoncer à continuer la grève de la faim.

Bien que ne pouvant pas se tenir debout, ils sont traînés, le 17 septembre, devant le tribunal. La salle d'audience, ce jour-là, avec les infirmiers et les odeurs d'éther apporté par précaution, a, d'après des témoins oculaires, un petit aspect d'hôpital. Ta-tu-Thau est incapable de répondre aux questions du magistrat. Qu'importe! Il est condamné, le 24, ainsi d'ailleurs que Tao, à 1 an de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Voici maintenant la version de Moutet (lettre de fin septembre) : *« Les inculpés ont comparu devant le tribunal le 17, ce qu'ils n'auraient pu faire dans l'état de cachexie allégué par eux. Autant je suis prêt à m'apitoyer sur une situation réelle, autant je réserve mon opinion lorsque je crois être en face d'une mis en scène* (sic!) *destinée à alimenter la campagne politique. »*

L'affaire vient devant la cour d'Appel le 10 novembre. La cour prononce la confusion des peines avec celles résultant des poursuites précédentes. Bref, Ta-tu-Thau est définitivement condamné à 2 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Mais que devient son état de santé? Le 9 octobre, une commission médicale l'examine dans sa prison. Elle ne lui reconnaît pas de lésion organique, mais est obligée d'avouer des symptômes de paralysie qui, d'après elle *« sont sans doute sous la dépendance d'un état nerveux spécial que la médecine nomme : pithiatique. Ces symptômes se sont fixés peu à peu jusqu'à devenir éclatants, comme ils le sont actuellement... »*.

L'état de Ta-tu-Thau ne s'améliorant pas, le 24 novembre, on le transporte de la prison dans une clinique et là la commission médicale lui fait subir un second examen. Conclusion : *« Plus les médecins s'occuperont de M. Ta-tu-Thau, plus s'accentueront les phénomènes qui nous ont valu de nous réunir deux fois* (sic!) *»*.

Et, puisqu'il vaut mieux s'occuper le moins possible du malade, on le renvoie de la clinique à la prison. Quant à Moutet, il m'écrit : *« Des renseignements qui me parviennent me permettent de vous dire que l'infirmité dont Ta-tu-Thau excipe apparaît comme une* SIMULATION (sic!) *»*.

Pour terminer, je crois utile de reproduire ce diagnostic d'un médecin privé, le Dr. Nguyen-van-Quan, de Saïgon, qui a pu examiner Ta-tu-Thau : *« L'ambiance influe énormément sur la santé. Je pense qu'il est infiniment préférable qu'il puisse être traité en dehors de la prison. Il sera dans des conditions morales plus propices à la guérison. »*

Il faut donc que nous engagions une campagne extrêmement énergique pour arracher du ministre des Colonies la mise en liberté immédiate de Ta-tu-Thau.

Sachez, camarades, que, du fond de sa prison, notre ami, compte sur nous, n'espère qu'en nous. Le 18 juin 1937, il m'écrivait : *« En ces jours sombres de réaction insolente, nous, révolutionnaires indochinois, nous ne comptons plus pour nous soutenir dans la lutte antiimpérialiste que sur les éléments de la IVe, sur la Gauche Révolutionnaire, sur les personnalités qui ne se laissent pas absorber dans le conformisme réformiste actuel... »*.

Et le 12 juin : *« Nous avons foi en la classe ouvrière française, en la classe ouvrière internationale. Cette foi nous soutient dans les moments les plus difficiles. »*

Les camarades présents ce soir sont justement de ceux qui ne se laissent pas absorber dans le conformisme et sur lesquels comptait et compte notre ami. Comme lui, nous avons foi en la classe ouvrière. Allons vers elle pour lui demander de nous aider à sauver Ta-tu-Thau.

DANIEL GUÉRIN.

P. S. — Ce rapport était déjà rédigé lorsque j'ai reçu une lettre de Ta-tu-Thau lui-même, expédiée de la Maison Centrale de Saïgon le 18 janvier 1938; en voici quelques extraits.

En ce qui concerne sa santé, Ta-tu-Thau écrit laconiquement : *« Je reste toujours paralysé... Les camarades t'ont expliqué pourquoi... »*.

Et il ajoute :

« Si, tenant compte de mon état, le ministre des Colonies me fait libérer conditionnellement, je demande à aller en France. Peut-être aurai-je encore le temps de guérir avec les médecins de là-bas... ».

Enfin Ta-tu-Thau me fait observer qu'il avait déjà subi une première condamnation à deux ans de prison avec sursis pour des faits datant de 1932. La Cour de cassation de Paris ayant, par arrêt du 5 novembre 1937, rejeté son pourvoi relatif à cette condamnation antérieure et le sursis étant annulé du fait des condamnations ultérieures, Ta-tu-Thau se trouve en réalité condamné *à deux fois deux ans de prison!*

Ghezzi emprisonné à Moscou
Boutenko honoré à Rome

Le casse-tête russe, créé autour de ce diplomate « soviétique », de ce chargé d'affaires en Roumanie, du Boutenko, soi-disant rapté et surgissant à Rome pour agonir son ancien chef génial, ramène nos pensées à l'intransigeant adversaire du Duce, à Francesco Ghezzi, embastillé par Staline.

Quelle antinomie! Ghezzi, l'ouvrier dont la vie ne connaît pas la moindre tâche de compromission avec la réaction : pour lui après les prisons italienne, suisse et allemande, l'usine russe et la prison russe; peut-être aussi la balle russe dans la nuque au fond de quelque cave du Guépéou; à moins que... le prolétariat ne reconnaisse les siens. Une délégation de militants en vue des syndicats parisiens vient de signaler à Jouhaux l'infamie qui se prépare. Jouhaux a promis de parler. Staline reculera-t-il?

Boutenko, c'est autre chose : il débute dans la vie sociale par une adhésion à l'armée de Wrangel; cela ne l'empêche pas de faire plus tard une brillante entrée à l'Académie diplomatique de Moscou (Maïski ne fut-il pas officier de Koltchak?). Un ouvrier russe ne pouvait venir à l'Exposition de Paris; cela coûte trop cher, et pas de passeports pour l'étranger aux prolétaires du rang. Par contre pour l'ex-Wrangélien, pour Boutenko, le brillant salonnier rouge, la direction du pavillon « soviétique »; à lui de montrer aux foules parisiennes émerveillées que les Russes ne rampent plus à quatre pattes devant des huttes en peau de renne et construisent camions et locomotives, grâce, sans doute, au « père des peuples » Staline. Mais l'Expo est démolie, et Boutenko s'en va à Bucarest défendre les intérêts de «l'Etat prolétarien ». Hélas! ça ne dure pas longtemps. Dans la lutte des cliques il n'a pas misé sur la bonne carte et le voilà obligé de sauver sa peau. Il prend le plus possible à droite, pour être sûr de ne pas se tromper à nouveau, et surgit à Rome, pour se mettre à chanter tout de suite à la radio les éloges du vieux cher tsarisme et lancer l'anathème au judéo-communisme. Fameux, l'Etat russe! Des maréchaux qui se vendent à Hitler; des diplomates qui en un tournemain passent de « notre patrie soviétique » à l'antisémitisme le plus cru. Qui sait, si dans son crâne obtus, Staline ne s'est pas souvenu d'avoir eu comme conseiller pour les affaires roumaines, Hermann Sandomirski, un anarchiste celui-là et qui n'est pas passé à Mussolini; c'est dans les neiges sibériennes qu'il est étouffé par le chef russe, déportant le révolutionnaire et lui préférant Boutenko, échantillon de la nouvelle école diplomatique, succédant aux Krestinski et Karakhane pas assez reptiliens.

⁂

Et malgré cela, l'histoire est une belle chose. Pensez donc : Trotsky massacre les marins de Kronstadt; Rakovski se met à plat ventre pour s'excuser de son hérésie; Antonov-Ovséenko fait assassiner Berneri pour étendre la puissance russe; Boukharine lance le « Enrichissez-vous »; et il suffit de quelques années, parfois de quelques mois pour que Staline lui-même, qu'ils ont adulé, les écrase de tout le poids qu'ils lui ont donné : Trotsky en exil et impuissant; Rakovski en prison et peut-être fusillé; Antonov-Ovséenko certainement massacré.

Mais la désinfection ne s'arrête pas à mi-chemin. Staline se met à creuser sa propre fosse. Parfois il semble prendre conscience de la pente sur laquelle il roule. Elle est de lui la formule lancée après la collectivisation : *Nos succès nous ont donné le vertige.*

Vraiment : voilà que le Comité central du parti (du seul et unique parti) reconnaît que la répression a été trop loin, que certainement les « ennemis du peuple » (encore eux) ont aveuglé les bons communistes et ont fait persécuter ceux qui ne le méritaient point; chemin faisant ils confirment que l'exclusion du parti équivalait au blocus par la faim. Le Comité central daigne annoncer que les victimes innocentes auront de nouveau une croûte de pain.

⁂

Staline a pourtant encore un espoir, et assez solide — il faut bien l'avouer — c'est la bêtise humaine. Boutenko, voyez-vous, explique le sage Litvinov, n'est pas le vrai Boutenko; les photographies, les fac-similés de documents, les témoignages de diplomates tout cela est truqué; il faudra que Boutenko vienne d'abord, dans un pays libre (sans doute en URSS ?) répéter ses déclarations; alors on pourra y attacher foi. Le plus beau est que les lecteurs de *l'Huma* seront convaincus par Litvinov.

Mais Staline espère plus. Il écrit à une victime « des succès qui donnent le vertige » pour lui expliquer qu'il compte toujours sur le prolétariat mondial. Il laisse même échapper entre les dents que la classe ouvrière russe (sous ses ordres) aidera le prolétariat des autres pays (probablement quelque aide culturelle dans le genre des films à la *Pierre le Grand*, ou la *Marche radieuse*, ou un Guépéou importé comme en Espagne pour les massacres de Mai). Mais où il devient sérieux c'est quand il rappelle que plus que jamais les ouvriers d'Europe et d'Amérique doivent se battre pour lui; dans les pays alliés, cela veut dire main tendue, Front populaire, union sacrée et sac au dos dans la prochaine; quant aux pays où Staline n'est pas en odeur de sainteté, là-bas la grève pour le communiqué et le putch aussi souvent que possible.

Les limites de la bêtise humaine peuvent encore reculer; mais malgré tout, Staline le comprendra un jour, la bêtise humaine n'est pas infinie.

N. LAZARÉVITCH.

LISEZ ET FAITES LIRE
LA BROCHURE **d'YVON**
« CE QU'EST DEVENUE LA REVOLUTION RUSSE »

Léon Sédov

Léon Lvovitch Sédov est mort le 16 février à 11 heures du matin, dans une clinique parisienne, des suites de deux opérations rendues nécessaires par une brusque attaque d'appendicite. Depuis de longs mois, Sédov se plaignait de divers malaises, précisés par une légère élévation de température le soir. Il réagissait peu. La dure existence qu'il menait, toutes ses heures prises par la résistance aux plus sinistres, aux plus vastes intrigues de l'histoire contemporaine — celles d'un régime de terreur noire né de la dictature du prolétariat. Il était visiblement à bout de forces physiques. Le moral tenait bon, un moral indéfectible de jeune révolutionnaire pour qui l'action socialiste n'est pas un complément d'occupations, mais une raison d'être et qui a pris, sans illusions, virilement, son parti d'une époque de défaites et de démoralisations. Ces époques alternent, dans le siècle, avec d'autres, de relèvement et de vigueur, qu'elles préparent, — que nous avons tous à préparer.

Léon Lvovitch paraissait étonnamment égal à lui-même, au milieu d'un train quotidien où les émotions, les « tuiles » de toutes espèces, abondaient plutôt. Nos rencontres furent toujours hâtives, préoccupées, tendues à ne point perdre une minute. Cinq minutes après lui avoir serré la main pour la première fois, nous repérions ensemble des agents-provocateurs, les Sobolevitins (Lénine); nous recherchions dans nos mémoires, sans le retrouver malheureusement, le nom d'un pauvre fusillé d'il y a longtemps, un petit copain français, enthousiaste, devenu à Moscou puis à Constantinople le collaborateur de Iakov Blumkine et fusillé en même temps que lui, probablement sans savoir pourquoi (1929). Une fois seulement, une sorte de contact d'homme à homme s'établit entre nous, comme nous errions, minuit passé, aux environs de la place de Breteuil, avec entre nous la grande ombre d'Ivan Nikititch Smirnov, l'un des seize fusillés. Sédov l'avait beaucoup connu; il me parla avec tristesse de sa femme, Safonova, qui parut au procès pour le perdre, perdue elle-même. Sédov en disait du bien : « Une vraie communiste, un beau caractère : on a dû lui faire croire qu'elle le sauverait pour lui faire adopter cette attitude : on l'a fusillée elle-même ensuite... ». C'était au moment de l'affaire de la rue Michelet. Puis Trotsky fut interné en Norvège. Sédov craignait que la police politique de Staline ne réussît à enlever son père à Oslo, ou à le tuer, plus tard, sur un cargo... Sédov, d'un œil accoutumé, voyait poindre le danger longtemps à l'avance. Peu de mois passèrent et ce fut l'assassinat d'Ignace Reiss à la veille du rendez-vous où il devait rencontrer, avec d'autres amis, Léon Lvovitch... En toutes ces circonstances Sédov gardait sa bonne humeur d'homme pratique, si préoccupé que son visage en avait pris une sorte de pli renfrogné, mais le rire facile et toujours se demandant ce qu'il fallait faire, pour le faire sans délai. Ni théoricien ni rêveur si peu que ce soit : un tempérament de technicien dédaigneux du repos. Obscur technicien de la révolution en des années de réaction : il n'eût pas ambitionné d'autre éloge que celui-là.

Quelle vie ardente fut la sienne! L'enfant avait partagé l'internement du père au Canada, connu les premières fêtes de la Révolution russe, ce temps magnifique des drapeaux rouges fraîchement éclos, où tout paraissait proche et facile; la gloire du père, les victoires du père, les dangers courus par le père, ses voyages, ses portraits dans tous les édifices, ses discours galvanisant les foules; les angoisses de la guerre civile... Pas de place en tout ceci pour une enfance, il fallait un courage d'homme — et quoi de plus simple? L'adolescent traversa les années difficiles de la lutte contre la bureaucratie, intrigues, suicides, thèses, discussions, oppositions, mort de Lénine... Le jeune homme se tint aux côtés du père en 27, quand ce fut la défaite irrémédiable, avec à la clef l'exil ou l'exécution. Il était là lorsqu'on enfonça les portes d'un petit logement de Moscou, pour y empoigner l'Organisateur de la victoire et le déporter en Asie centrale, aux confins de la Chine. Il était à Alma-Ata lorsque des inconnus tentèrent de forcer la porte de l'exilé : cette porte, Sédov la défendit. Il fut plus tard à Prinkipo — où la villa de Trotsky brûla, allumée par des mains mystérieuses. Il fut à Berlin au moment où la provocation y disloqua le groupement trotskyste, au moment où sa sœur Zénaïde mit fin à ses jours... Déchiré dans sa vie privée : il avait laissé en Russie une femme et un enfant. Bon mathématicien; versé dans l'art militaire (ce qui le fit songer, en août 37 à un départ pour l'Espagne. Ses amis le lui déconseillèrent vivement).

Apatride, — lui, plus attaché que quiconque à la patrie ouvrière de Russie! — n'obtenant qu'avec peine un visa ou un permis de séjour, échappé d'Allemagne après l'avènement de Hitler, il vivait pauvrement dans le XVe arrondissement. — Si pauvrement, parfois, qu'il m'expliqua qu'un repas par jour pouvait suffire amplement, mais qu'à la longue tout de même on finissait par s'en ressentir. Il finissait une période de privations quand s'ouvrit pour lui, et nous tous, l'enfer des procès de Moscou. Convenons-en : si quelque chose eût pu briser des hommes de fer, c'était ce déluge d'inextricables mensonges, d'aveux déroutants, sanctionnés par l'assassinat des plus grands d'autrefois au fond des caves, cet effondrement dans la boue des plus hautes valeurs morales formées par la révolution. Sédov fut pour Moscou l'un des principaux accusés d'une machination sans nom, dont l'ineptie se révélait pire encore que la vilénie. Je me souviens de sa stupéfaction devant la maladresse des faussaires qui lui assignaient des rencontres dans une ville où il prouverait facilement qu'il n'avait jamais été. Il travailla inlassablement à rassembler les documents et les témoignages pour détruire l'imposture. M. Malraux, l'auteur du *Temps du Mépris*, lui refusa son témoignage... La Ligue des Droits de l'Homme se fit longuement prier pour l'entendre et refusa de conclure. Des gens de cœur se trouvèrent tout de même pour accueillir son témoignage et sa documentation, sous la présidence du vieux Modigliani, qui s'y connaît en fourberies totalitaires... Ceux qui ont assisté, dans une petite salle de la Mutualité, au duel de ce président et de ce témoin, des deux côtés d'un tapis

vert, ne l'oublieront pas : ils savent ce qu'on peut mettre de passion et d'intelligence dans la recherche de la vérité.

Depuis longtemps, Léon Sédov vivait sous une constante menace. Le sachant, et de nature fort circonspecte, il prenait peu de précautions, car les précautions se traduisent par des frais... Staline ne s'attendait vraisemblablement pas au retentissant échec des procès de Moscou qui n'ont satisfait que les complaisances les plus éprouvées. Premier témoin à charge dans le contre-procès institué par l'histoire, et dont les travaux des Comités de Paris et de New-York ne sont encore qu'un faible élément, Sédov était à supprimer, mais avec habileté, pour ne point signer le crime d'une trop éclatante façon. Rechercher plutôt l'accident plausible. En novembre 36, une partie des archives de son père transportée par ses soins à l'Institut d'Histoire Sociale, rue Michelet, fut dérobée la nuit par des agents du Guépéou qui découpèrent une porte au chalumeau oxhydrique. Quelques jours plus tard, Sédov observa autour de lui une filature; la police française arrêta un ex-émigré russe, membre de la « Société des Amis de la Patrie Soviétique », récemment rentré de Moscou... L'enquête sur l'assassinat d'Ignace Reiss a fait connaître, par leurs propres aveux, que les assassins de Reiss, dirigés par de hauts fonctionnaires du Guépéou, filaient depuis longtemps, pas à pas, Léon Sédov, avec une adresse déconcertante. L'été 36, Sédov étant allé passer quelques semaines au bord de la mer, dans le midi, Renata Steiner, arrêtée en Suisse pour avoir préparé la besogne aux tueurs de Reiss, se logea près de lui dans la même pension; tous les jours, elle rendait compte de ses mouvements à un autre inculpé de l'affaire Reiss, qui habitait la villa voisine, Semirensky. Ce dernier vivait à Paris, sous un faux nom, exactement à côté de Léon Sédov : derrière la cloison. Un peu plus tard, Sédov ayant projeté un voyage à Mulhouse, les mêmes exécuteurs lui tendirent un guet-apens dans la gare de cette ville. Le hasard fit que Sédov renonça à son voyage.

Est-il mort de mort naturelle? Les données médicales semblent l'attester. Comment écarter, cependant, dans l'atmosphère où nous vivons, d'oppressantes arrière-pensées? N'est-il pas possible de provoquer de telles maladies? Des tueurs ont vécu tout près de lui. Ils ont pu le manquer sur l'heure, sans le manquer tout à fait. En ce cas, les analyses ne nous apprendront rien. Pour moi, je préfère écarter cette hypothèse : gardons-nous d'ajouter au cauchemar certain, il est bien assez vaste... Ainsi ou autrement, le cynique avertissement de Radek aux « trotskystes de France et d'Espagne » se vérifie : ils « paient cher ». Andrés Nin, disparu, — assassiné — dans une prison de la République espagnole; Kurt Landau, qui fut avec Trotsky et Rosmer, du premier secrétariat international de l'opposition communiste de gauche, disparu de même; Erwin Wolf, qui fut secrétaire de Trotsky à Oslo, disparu de même (et une dépêche d'agence, sujette à caution, il est vrai, a annoncé qu'Erwin Wolf aurait été fusillé à Moscou, au début de février, en même temps qu'Antonov-Ovséenko.. Enlevé à Barcelone, fusillé à Moscou?)... Sédov, enfin, mort de mort naturelle... Année terrible!

Trotsky perd peut-être en lui son dernier enfant. Sa fille aînée, Nina, est morte de tuberculose à Léningrad, alors qu'il était déporté. Le Comité Central du parti refusa à l'exilé l'autorisation de la voir sur son lit de mort. Sa fille cadette, Zénaïde, s'est suicidée à Berlin quelques jours après avoir été privée de la nationalité soviétique, ce qui l'arrachait à jamais à son compagnon et à son pays. Son fils cadet, Serge Sédov, technicien, étranger à toute activité politique, disparut à Moscou, il y a une trentaine de mois, avec sa compagne. Nous l'avons su déporté à Krasnoyarsk, puis des dépêches d'agences ont annoncé son arrestation dans cette ville où il aurait « tenté de provoquer l'asphyxie en masse des ouvriers de l'usine dans laquelle il travaillait ». Depuis, aucune nouvelle. L'a-t-on fusillé? Enfermé dans un camp de concentration boréal? Qui s'en soucie?

Trotsky perd en Léon Lvovitch plus qu'un fils par le sang, un fils par l'esprit, compagnon de lutte irremplaçable. Qu'il sache du moins qu'à cette heure noire, nous sommes tous avec lui, sans réserves. Ce qui nous divise, dans la doctrine et l'histoire, est humainement d'une importance infiniment moindre que ce qui nous unit au service de la classe ouvrière, contre des périls qui réquièrent, de chacun de nous, la plus grande fermeté. Je sais que j'écris ici pour beaucoup d'amis et de camarades, différents par la pensée, par le langage, par l'action même : et quelquefois âprement divisés par des controverses, — mais unis en quelque chose d'essentiel qui confère un sens à leurs vies. Nous perdons tous en Sédov un camarade d'une trempe rare.

Adieu, Léon Lvovitch, tu nous laisses un fier souvenir. Allons de l'avant.

VICTOR SERGE.

SECOURS INTERNATIONAL
— SOLIDARITE LIBERTE
S.I.S.L.

17, Rue de Sambre-et-Meuse, Paris

Grande Fête de Secours

ET DE SOLIDARITE

Mardi 1er Mars 1938 à 20 h. 30

Salle Susset 206, Quai de Valmy -- Paris -- (Métro : Jean-Jaurès)

AU PROGRAMME :

TONI, film de Jean RENOIR

RUSSIE 1937 — CHINE 1937

LES MOULOUDJI

et MARIANNE OSWALD

dans ses toutes dernières créations

Entrée : **6 francs.**

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

LA PLOUTOCRATIE MAITRESSE DES CHANGES PAR LA GRACE DU MINISTERE DES FINANCES ET DE LA BANQUE DE FRANCE

L'étude au microscope est souvent chose assez ardue et paraît manquer d'horizon; elle révèle cependant le fonctionnement des organes beaucoup mieux que toutes les généralités. Ceci dit pour m'excuser d'imposer — pour une fois — aux lecteurs de la *R. P.* une étude au microscope.

A propos d'une chose de détail, très spéciale, le marché des changes à terme, je voudrais montrer comment le grand capitalisme sait magnifiquement utiliser les revendications mêmes de la « démocratie » pour faire prendre par l'Etat des mesures nettement contraires aux intérêts que celui-ci, en les prenant, prétend défendre. Qu'on m'excuse du caractère un peu austère des explications qui vont suivre.

Vincent Auriol, lorsqu'il était ministre des Finances, avait supprimé toutes les restrictions existant avant lui au marché des changes. Il les rétablit dans les tout derniers jours de son ministère, et ses successeurs, Bonnet et Marchandeau, s'empressèrent de les maintenir.

En quoi consistent ces restrictions?

Elles consistent en ceci que la Banque de France demande aux banques et établissements de crédit de ne pas accepter d'ordres de leurs clients pour les opérations que ceux-ci voudraient faire *à terme* sur les changes, s'ils n'apportent pas la justification qu'elles sont faites en vue d'une opération commerciale.

Parfait! direz-vous, on évite ainsi la spéculation.

Eh bien! voyons cela d'un peu près.

D'abord, qu'est-ce qu'une opération à terme sur une devise étrangère, et qui est-ce qui a, normalement, besoin d'en faire?

Un importateur de produits étrangers, de coton américain par exemple, achète du coton brut, pour alimenter les filatures françaises, aux Etats-Unis. Ce coton lui est vendu à un prix qui est presque toujours fixé en monnaie étrangère, mettons en dollars. Mais, comme chacun sait, « le crédit étant l'âme du commerce », le vendeur américain n'exigera généralement pas le paiement comptant de son coton, il demandera seulement un paiement à trois mois par exemple. L'acheteur français du coton sait, dès l'opération conclue, le prix que ce coton lui est vendu, c'est-à-dire le nombre de dollars qu'il lui faudra verser dans trois mois, mais combien lui faudra-t-il dans trois mois, pour acquérir ces dollars, payer de francs? Cela il ne le sait pas, car il ne sait pas quel sera le cours du dollar dans trois mois.

Cependant il ne va pas attendre trois mois pour vendre le susdit coton, il lui faut même le vendre nécessairement avant les trois mois écoulés, afin de toucher l'argent qui lui servira à payer son achat. Et comme le prix auquel il va vendre, ici en France, ce coton, sera nécessairement fixé en francs, il lui faut pour fixer son prix de vente, savoir, immédiatement, à quel prix *en francs*, lui reviendra le coton. Comment cela est-il possible? — Par le marché à terme.

Notre importateur, auquel le coton a été facturé, mettons 1.000 dollars, payables dans trois mois, achète dès maintenant 1.000 dollars à terme, à trois mois, c'est-à-dire qu'il achète 1.000 dollars à un cours en francs fixé dès aujourd'hui, mais ces 1.000 dollars ne lui seront livrés que dans trois mois et il n'aura lui-même à les payer que dans trois mois. Ainsi notre importateur combine l'avantage du crédit à trois mois que son vendeur lui a consenti, avec la certitude que dans trois mois il n'aura que telle somme en francs à verser, pour s'acquitter du prix convenu en dollars.

Cette opération monétaire à terme est donc le complément indispensable de toute opération commerciale d'importation pour tout importateur qui ne veut pas se transformer lui-même en spéculateur; elle est la base de tout le commerce d'importation.

Passons à l'autre face de l'opération.

Notre importateur a donc acheté du dollar à trois mois, mais qui est-ce qui le lui a vendu? Ce fut le commerçant qui fait l'opération commerciale inverse : l'exportateur.

L'industriel français qui vend des parfums, par exemple, à l'Amérique, payables eux aussi en dollars à trois mois, a besoin, pour fixer son prix en dollars, de savoir combien cela lui fournira de francs, étant donné que son prix de revient s'établit en francs. Or, lui non plus ne sait pas ce que vaudra le dollar dans trois mois, au moment où son acheteur américain le paiera. En conséquence, cet exportateur vend dès maintenant les dollars qu'il touchera dans trois mois, mais il les vend à trois mois, c'est-à-dire, à un prix fixé dès maintenant mais livrables seulement dans trois mois. Il fait ainsi la contre-partie monétaire de l'importateur. C'est lui qui vend les dollars que l'autre achète.

Ainsi tout cela est très bien, et le marché des devises à terme pourrait donc être réservé exclusivement aux commerçants, mais à une condition : *c'est qu'importations et exportations se balancent exactement.* Sinon, pour qu'importateurs et exportateurs trouvent à acheter ou à vendre à terme tous les dollars

qui leur sont nécessaires, il est de toute nécessité que quelqu'un d'autre, un non-commerçant, intervienne pour fournir la contre-partie là où elle est insuffisante.

Or cette non-correspondance entre la valeur des importations et celle des exportations est précisément la règle en France, et dans une proportion considérable. On sait que l'an dernier, la valeur des importations françaises a été de quelque 18 milliards supérieure à celle des exportations. Ce qui veut dire qu'en gros (1), les commerçants ont demandé à acheter à terme pour 18 milliards de devises étrangères de plus que celles que d'autres commerçants avaient besoin de vendre.

Qui peut fournir ces 18 milliards?

Des capitalistes. Je veux dire par là des gens qui ont, momentanément, pour trois mois, de l'argent disponible. En effet, avec cet argent, ils achèteront comptant les dollars dont les importateurs ont besoin dans trois mois, ils les leur vendront à trois mois, et les leur livreront, une fois les trois mois écoulés. A cette opération le capitaliste trouvera son compte parce que, en échange de la certitude que le commerçant a d'avoir ses dollars dans trois mois à un prix fixé dès maintenant, il accepte de les payer un peu plus cher que le prix auquel ils sont vendus comptant. La différence entre le prix auquel le capitaliste aura acheté comptant les susdits dollars et celui auquel, le même jour, il les aura vendus à trois mois, constitue son bénéfice; cela représente l'« intérêt » de son argent pendant les trois mois. Cette différence entre le cours du comptant et du terme est ce que dans le langage du « milieu » — le « milieu » de la Bourse — on appelle le *report*.

Au point de vue général il y a manifestement intérêt à ce que cette différence, le report, soit la plus faible possible, de façon que le commerçant ait à payer en fin de compte sa marchandise le moins cher possible. Or, le taux des reports, sera, naturellement, comme le prix de tout autre chose, d'autant plus bas que l'offre sera plus grande, c'est-à-dire qu'il y aura davantage de capitalistes à offrir des dollars à trois mois aux commerçants.

Eh bien! les mesures prises par le ministère des Finances et la Banque de France, et que nous avons dites, consistent précisément... *à éliminer ces capitalistes*. Le ministre et la Banque clament à toute occasion que le taux des reports sur le dollar ou sur la livre est beaucoup trop élevé, c'est-à-dire que le prix de vente des dollars et des livres à trois mois est trop élevé, et, pour le faire baisser, ils interdisent d'en vendre!

Incompréhensible!... A moins que ce ne soit trop compréhensible!

Cette contre-partie aux achats de devises des importateurs que la Banque de France interdit de faire aux clients des banques, il faut bien tout de même qu'elle se fasse. Elle se fait donc. Mais elle est faite exclusivement par le petit nombre de ceux qui peuvent opérer directement sur le marché sans avoir besoin d'intermédiaires, c'est-à-dire par les grandes banques et les établissements de crédit, agissant directement pour leur propre compte. Au lieu d'être effectuée par l'ensemble des capitalistes, la fourniture de devises à terme au commerce d'importation est devenue, par la grâce de l'Etat, le monopole de quelques-uns. La mesure prise soit-disant pour protéger contre les spéculateurs le marché des devises à terme a transformé celui-ci en monopole.

Ce monopole conduit à deux résultats.

Le premier est celui de tout monopole : la hausse du prix. Pas de concurrence; donc on fait le prix qu'on veut; aussi les reports ont atteint des hauteurs astronomiques. Ainsi, au jour où j'écris (bien que le marché des changes soit au calme), le report est de 1 fr. 30 sur le dollar, c'est-à-dire que l'importateur doit payer ses dollars livrables dans trois mois au prix de 31 fr. 70, au lieu de 30 fr. 40, prix au comptant du même jour, soit un intérêt à payer par lui, et à... recevoir par son vendeur, la banque, de plus de 17% l'an. 17% d'intérêt pour un prêt très court, tout juste de trois mois, et dont la sécurité est absolue!

Il y a plus.

Un marché monopolisé n'est pas seulement un marché où l'on peut maintenir d'une façon générale des prix élevés, c'est aussi un marché qu'on peut manipuler à son gré, qu'on peut faire monter ou baisser dans des proportions considérables, selon l'intérêt du moment, puisqu'on en est le maître, tout juste à quelques-uns.

Or, pouvoir manipuler le marché des changes à terme est très important, car c'est précisément par le canal de ce marché que peuvent surtout s'opérer les pressions politiques sur le franc.

Maintenant qu'il y a un fonds d'Etat d'« égalisation des changes », il est en effet souvent assez difficile de faire varier sensiblement le cours des devises étrangères au comptant. Avec son nombre respectable de milliards d'or, le fonds d'égalisation reste à peu près le maître des cours au comptant; quand le cours de la livre au comptant varie, c'est généralement que le fonds d'égalisation l'a bien voulu. Il n'en est pas de même sur le marché à terme. Le fonds d'égalisation n'intervient pas, ou à peu près pas, pour plusieurs raisons, dont la première est sans doute qu'il a bien assez à faire avec le marché au comptant. Dès lors, c'est surtout sur le marché à terme, seul marché indépendant de l'Etat, que se porte l'attention de tous les financiers et capitalistes du monde pour se faire une opinion sur l'« avenir du franc ». C'est le taux des reports plus que le cours au comptant qui fixe l'opinion mondiale. Puisque ce marché soi-disant « li-

(1) Bien entendu, il y aurait de nombreux correctifs et détails à apporter à ce tableau, que je schématise pour la simplicité de l'exposition.

bre » est de par la non-intervention du fonds d'Etat et de par l'interdiction faite par l'Etat à la masse des capitalistes d'y opérer, entièrement entre les mains de quelques puissants financiers, ceux-ci sont à même de fabriquer avec la plus grande facilité l'opinion mondiale sur le franc, et ainsi exercer à leur guise toutes les « pressions » qu'ils désirent.

Y a-t-il un remède à cela, même en restant dans le cadre du plus pur capitalisme? Evidemment, et il est simple. Il consiste à faire exactement le contraire de ce que l'on a fait jusqu'ici. Il suffit de :

1° Annuler les ordres donnés par la Banque de France aux établissements de crédit de ne pas servir d'intermédiaire aux non-commerçants désireux de *vendre* des devises à terme (il n'y a pas d'inconvénients pour le moment à maintenir l'interdiction d'acheter à terme);

2° Inviter lesdits établissements de crédit à faire savoir à leur clientèle tous les avantages (gros rapport et sécurité totale) que comporte l'achat de devises au comptant et leur vente simultanée à terme;

3° Si cela ne suffit pas, ce qui est probable, ordonner à la Banque de France de servir elle-même d'intermédiaire aux capitalistes désireux de faire la susdite opération et de le faire savoir, avec toute la publicité désirable, à ses clients. A cet ordre la Banque de France n'aurait aucune raison valable de s'opposer puisque cela ne modifie en quoi que ce soit ni le montant de l'émission de ses billets, ni aucun des postes de son bilan et qu'en outre c'est une opération présentant une sécurité cent fois plus grande que son opération normale et fondamentale : l'escompte des effets de commerce.

Si ces mesures étaient prises, on pourrait être assuré qu'il ne se passerait pas des mois, ni même des semaines, ni même peut-être des jours avant que les reports sur devises ne s'effondrent et ne tombent au même taux que celui des autres placements à court terme; d'autre part, leurs variations perdraient considérablement de leur amplitude. Mais évidemment, cela irait directement à l'encontre des intérêts de la haute finance; c'est pourquoi on lui maintiendra le monopole des changes à terme, sous couleur... de défendre le franc.

Je m'excuse encore une fois de ce long et aride exposé, mais il est parfois utile de démonter en détail un de ces ressorts par lesquels la ploutocratie exerce son pouvoir sur l'Etat en régime de démocratie bourgeoise, surtout, comme c'est le cas présent, lorsque c'est par l'emploi même des armes que lui offre la démagogie.

R. L.

La propriété c'est le vol

P.-J. PROUDHON.

JOURNAUX • LIVRES, REVUES

LE CRAPOUILLOT : Numéro spécial sur *l'Anarchie* par *VICTOR SERGE, ALEXANDRE CROIX* et *JEAN BERNIER*. Prix : 12 frs.

Le numéro que le *Crapouillot* consacre à l'anarchisme présente un incontestable intérêt, ne fût-ce qu'en raison de ce que ses collaborateurs ont su poser des questions très importantes, touchant au mouvement libertaire, et qui sont nées des réalités de la vie.

Pourtant les « officiels » de ce mouvement n'osent pas toucher à ces problèmes urgents, surtout quand ils se posent en Espagne; or, que nous soyons satisfaits ou non de la tournure des événements en Espagne, on ne peut nier la part qu'y ont prise les anarchistes.

Bernier dans son article sur l'actualité de l'anarchisme passe en revue les différents courants du mouvement social ; il esquisse en passant quantité de problèmes intéressants ; s'il ne donne pas de réponses aux questions posées, il a cependant le mérite de susciter leur examen dans les études ultérieures.

Remarquons cependant que la conclusion de son article sur le rôle futur présumé de l'anarcho-syndicalisme nous semble être en discordance avec les faits d'Espagne.

***

La partie réservée au terrorisme anarchiste écrite par Croix avec talent, et connaissance de la question, démontre que ce courant de la fin du XIXe siècle fut une réponse directe à la condition ouvrière de cette époque. Les portraits des terroristes sont peints avec sympathie et même admiration. Le sujet de cet article est d'actualité. Le terrorisme a changé de camp et est devenu l'arme de la droite contre les tentatives ouvrières de changer la condition dont le prolétariat souffre.

Dans sa description de l'anarchisme russe Victor Serge a tort de considérer la revue « Golos Trouda » comme le porte-parole du mouvement anarchiste en Russie. Au point de vue organisation ainsi qu'au point de vue tactique le mouvement libertaire russe était lui aussi désuni et désorganisé. En 1917-18 certains libertaires considéraient la participation aux soviets comme un péché capital ; d'autres, comme les matelots anarchistes de Cronstadt, prenaient d'assaut le palais d'Hiver avec les bolchéviks. C'est l'anarchiste Gelezniakov qui dispersa la Constituante ; ce sont les anarchistes comme Tchapaiev et des centaines et des milliers d'autres (en 1917 on comptait en Russie à peu près autant d'anarchistes que de bolchéviks) qui formèrent des détachements et se battirent sur tous les fronts de la guerre civile aussi bien en Russie d'Europe qu'en Sibérie.

La description du mouvement makhnoviste faite par Serge semble très exacte. Une réserve toutefois : il dit que la confédération anarchiste du Tocsin (Nabat) donna au mouvement son impulsion idéologique. Makhno dans ses mémoires le nie catégoriquement, affirmant que le mouvement makhnoviste trouva son idéologie chez les paysans anarchistes de la région de Gouliaï Polié. Il est difficile de trancher en cette matière, mais le témoignage de Makhno mérite tout au moins d'être signalé.

Constatons en outre que Victor Serge est porté à considérer comme théoriciens et idéologues de l'anarchisme des hommes comme Voline, Emma Goldmann, Barmache, Baron et d'autres qui en réalité n'ont rien apporté de nouveau à la doctrine libertaire.

Malgré ces points de désaccord l'article est certainement intéressant par la multitude des problèmes soulevés. Ces derniers doivent nécessairement être reconsidérés par tous ceux qui prennent à cœur le mouvement ouvrier.

I. METT.

S.N.I.E., 32, Rue de Ménilmontant, Paris (20e) *Le gérant :* M. CHAMBELLAND.

Trois ouvrages fondamentaux sur la vie en U. R. S. S.

▼

Tableau d'ensemble

Ce qu'est devenue la Révolution Russe

par **YVON**

Préface de **Pierre Pascal**

2 fr. 50 franco.

Récits confirmatifs

Un mineur français en U.R.S.S.

par **KLEBER LEGAY**

secrétaire de la Fédération Nationale des Mineurs

Editon complète : 4 francs. **Edition réduite : 1 fr. 50.**

J'ai été ouvrier en U.R.S.S.

par **ANDREW SMITH**

ouvrier mécanicien américain

Edition complète : 18 francs. **Edition réduite : 3 francs.**

Le livre d'Yvon et les éditions réduites de Legay et de Smith sont en vente à la **R. P.** (voir en 2e page de la couverture les conditions pour les trois ouvrages) ; les autres volumes sont en vente à la **Librairie du Travail,** 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (10e). (Chèques postaux : **Paris 43-08**).

Une brochure syndicaliste d'actualité

Maurice Chambelland

LES DEUX GRANDES DUPERIES DU « STATUT MODERNE DU TRAVAIL »

◆

Nous avons décidé de reproduire cet article en une brochure de propagande à bon marché. Elle permettra à nos amis de montrer aux travailleurs combien il serait illusoire de s'en remettre aux surarbitres pour la fixation des augmentations de salaires. Combien, aussi, il serait vain d'attendre des résultats positifs de la fameuse formule de la « neutralisation des usines ». Et combien, en définitive, la position de la C.G.T. est contraire aux intérêts ouvriers.

Une brochure à répandre dans les ateliers

Le « Statut moderne du travail » est à l'ordre du jour. Profitez-en pour diffuser le point de vue du syndicalisme révolutionnaire. C'est la seule voie libératrice. Indiquez-la à vos camarades de travail.

Adressez vos commandes à la « Révolution Prolétarienne », **54, rue du Château-d'Eau,** Chèque postal 734-99 Paris.

PRIX DE LA BROCHURE DE 16 PAGES : 0 FR. 50

Les 50 brochures : 22 fr. — Les 100 : 40 fr. — Les 500 : 175 fr.